



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Mayotte

Mamoudzou, le 31 JAN. 2019

Service Environnement et Prévention des Risques
Unité Environnement Industriel et Energie

Le directeur

Nos réf. : N° 30 /2019/SEPR/EIE
Affaire suivie par : Olivier EZEQUEL
olivier.ezequel@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 02 69 63 35 33 – Fax : 02 69 63 35 10

à

Préfecture de Mayotte

Direction des relations avec les
collectivités locales (DRCL)

Objet : Demande d'enregistrement présentée par la société Carrosserie MIRADJI pour exploiter une installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage.

La société Carrosserie MIRADJI a déposé, le 17 juillet 2018, un dossier de demande d'enregistrement au titre des ICPE pour exploiter une installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage.

Ce dossier a été jugé complet conformément à l'article R 512-46-11 du code de l'environnement. Il doit être maintenant mis à disposition du public sur le lieu de réalisation du projet et dans les communes concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement peut être la source dans un rayon de 1 km, en l'occurrence la commune de KOUNGOU.

À cette fin, vous trouverez ci-joint, deux copies du dossier pour la mise à disposition du public et avis du conseil municipal de la commune.

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des dates de la mise à disposition et du résultat de cette consultation.

Le directeur,

